



Doc. 14341
27 juin 2017

Répercussions sur les droits de l'homme de la réponse européenne aux migrations de transit en Méditerranée

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 3.

Note explicative

C'est une discussion sans fondement car personne n'est en mesure d'évaluer la « sûreté » de la Turquie pour des Syriens qui y ont trouvé refuge et sont hébergés en Turquie depuis 2011. Les efforts considérables de la Turquie pour le bien-être de plus de trois millions de Syriens sont évidents et reconnus par la communauté internationale.

Déposé par:

YAŞAR Serap, Turquie, CE
CERİTOĞLU KURT Lütfiye İlksen, Turquie, CE
GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
ŞAHİN USTA Leyla, Turquie, CE
TOPCU Zühal, Turquie, CE

1. 2017 - Troisième partie de session

